

3^{ème} PrépaMétiers

DECOUVERTE PROFESSIONNELLE

Equipements de protection individuelle obligatoires pour l'accès aux plateaux techniques

Les équipements ci-dessous doivent faire l'objet d'un achat par les familles des élèves inscrits en classe de 3^{ème} PrépaMétiers à la rentrée 2020.

Ils seront exigés pour l'accès aux plateaux techniques.



1 blouse de travail de couleur bleu bugatti (ou sombre)

100 % coton obligatoire

Marquage CE obligatoire



1 paire de chaussures de sécurité basse

Marquage EN ISO 20345 S1P obligatoire



1 cadenas à clef de taille 40 ou 45mm.